

Comparaison au *Catalogue Laforte*

Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. Paris, Bibliothèque nationale de France, *Tome I, La Poésie et l'amour*, 1996, 566 p. ISBN 2-7177-1990-3 ; et *Tome II, La vie sociale et militaire* 2000, 635 p. ISBN 2-7177-2104-5

Marcel Bénéteau

Volume 2, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201654ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201654ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bénéteau, M. (2004). Comparaison au *Catalogue Laforte* / Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. Paris, Bibliothèque nationale de France, *Tome I, La Poésie et l'amour*, 1996, 566 p. ISBN 2-7177-1990-3 ; et *Tome II, La vie sociale et militaire* 2000, 635 p. ISBN 2-7177-2104-5. *Rabaska*, 2, 168–178. <https://doi.org/10.7202/201654ar>

Comparaison au *Catalogue Laforte*

MARCEL BÉNÉTEAU

Université de Windsor

En n'importe quel domaine, l'arrivée d'un nouvel outil de travail est toujours pour les chercheurs une occasion importante, d'autant plus lorsque les ressources dans le champ d'études en question sont peu nombreuses et d'une facilité d'utilisation loin d'être optimale. C'est donc avec grande espérance que les chercheurs en chanson traditionnelle accueillent l'arrivée de la première édition générale du catalogue de Patrice Coirault, révisé et complété sous le titre de *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon¹.

Toute analyse de la chanson traditionnelle française – que ce soit au niveau d'une chanson particulière ou d'un répertoire régional – commence avec l'identification de chansons types et la comparaison aux autres versions connues. Pour citer Vladimir Propp, « Une classification exacte est un des premiers pas de la description scientifique². » Jusqu'à récemment, le seul outil disponible aux chercheurs nord-américains s'engageant à cette tâche était le *Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte³. À moins de fouiller personnellement la plupart des recueils de chansons folkloriques publiés au cours des deux derniers siècles, ainsi que les fonds d'archives majeurs des deux côtés de l'Atlantique – ce que M. Laforte a fait lui-même – il n'y avait vraiment aucun autre moyen de déterminer avec certitude si – oui ou non, où et quand – une chanson avait été recueillie ailleurs.

Mais les chercheurs qui utilisent le *Catalogue Laforte* – et entendons-nous bien, cette œuvre n'a jamais été conçue avec le grand public en tête – ont toujours exprimé des sentiments en quelque sorte partagés envers cette œuvre magistrale. D'abord, reconnaissance et admiration pour l'existence même de l'œuvre, son immense envergure, la simplicité et la logique de son système de classification, mais en même temps une certaine frustration devant ses omissions inexplicables, la pauvreté de son index et de son système de

1. Patrice Coirault, *Répertoire des chansons françaises de tradition orale. Ouvrage révisé et complété par Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon. Tome I, La Poésie et l'amour ; Tome II, La vie sociale et militaire*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1996 et 2000. Le Tome III est toujours en voie de publication.

2. Propp, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970, p.12.

3. Conrad Laforte, *Le Catalogue de la chanson folklorique française*, Vol. 1-6, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977-1987.

renvois, le manque général de tout appareil qui pourrait faciliter la recherche pour les non-initiés. Bref, un travail formidable, incontournable et indispensable ; d'autre part, un casse-tête impénétrable sans une connaissance approfondie et a priori du système de classification qui le sous-tend et sans accès aux vastes ressources citées dans sa bibliographie. Laforte cite la référence de milliers de versions, mais pour une personne intéressée en Ontario, en Louisiane ou en France qui n'a pas accès aux fonds d'archives d'outre-mer ou aux anciens recueils depuis longtemps épuisés, comment s'assurer que la chanson en question est vraiment la même que celle qui lui ressemble d'après les indices minimales du *Catalogue* ?

Le *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, que nous nommerons désormais le *Répertoire* Coirault, à première vue cherche à éviter ce genre de critique et inclut plusieurs appareils de recherche servant à faciliter la tâche de l'enquêteur. Avant d'en faire la part, il convient de décrire brièvement l'origine et le contenu de ce nouvel outil.

L'ouvrage a été élaboré à partir du fichier de Patrice Coirault, grand spécialiste de la chanson traditionnelle française (1875-1959). Le fichier, organisé d'après le système de classification développé par Coirault lui-même pour l'analyse de son corpus, n'était pas conçu au départ pour servir de catalogue général, mais plutôt pour répondre aux besoins du chercheur lui-même. C'est l'équipe de Georges Delarue, Yvette Fédoroff et Simone Wallon, qui œuvre depuis plusieurs années pour faire de cet « outil personnel un instrument utilisable par tous⁴ ». Tout en conservant l'ordre et la démarche générale de Coirault, les éditeurs ont révisé et régularisé les données originales tout en ajoutant de nouveaux éléments, et en créant de nombreux index en vue de mener le chercheur à mieux identifier les chansons qu'il cherche.

Delarue et son équipe signalent que le catalogue qui en résulte ne se veut pas exhaustif. Basé sur « quelque 2 000 fiches », comprenant surtout des chansons que Coirault avait recueillies et notées lui-même dans les Deux-Sèvres et en Béarn, il contient aussi certaines chansons recueillies par Victor Smith et Achille Millien, entre autres (ce qui donne un total « d'environ 2230 » chansons types, d'après les éditeurs). Les critères de sélection, comme on peut le lire dans l'introduction du deuxième tome, ne sont pas toujours clairs : « Il [Coirault] a fait une sélection selon des critères personnels qu'il nous a été impossible de discerner avec certitude. Le fait qu'il ait recueilli lui-même une version de la chanson, le fait qu'il en connaisse des versions anciennes semblent avoir été déterminants, mais cela n'explique pas qu'il ait retenu des types ne présentant ni l'un ni l'autre de ces éléments et qu'il en ait écarté d'autres sans qu'on puisse en percevoir la raison⁵ ».

4. Yvon Guilcher, *Introduction*, Tome I, p. 15.

5. Tome II, *Introduction*, pp. 10-11.

Au départ alors, le *Répertoire* Coirault est basé sur un corpus beaucoup plus restreint que celui qui a alimenté le *Catalogue* Laforte. Bien que les deux chercheurs citent souvent les mêmes références dans la liste des versions recensées, Laforte ne s'en tient pas à un corpus particulier pour établir les 3 600 chansons types qu'il classe ; son corpus est véritablement global plutôt que régional. Il reste tout de même que tout ouvrage mettant en disponibilité un corpus de plus de 2 000 chansons – régional ou non – mérite bien notre attention.

Organisation du *Répertoire*

Nous allons ici décrire brièvement l'organisation du *Répertoire* Coirault et des index qui facilitent son usage ; en même temps nous allons comparer ce système à celui de Conrad Laforte et donner quelques opinions sur l'approche que nous considérons la plus utile. La première chose à noter est que les principes organisateurs des deux catalogues ne sauraient être plus différents. Le *Catalogue* Laforte est organisé d'après la forme poétique des chansons ; celui de Coirault présente les chansons en ordre thématique. Ainsi, chacun des six volumes du *Catalogue* Laforte est consacré à une forme poétique distincte :

- I. Chansons en laisse
- II. Chansons strophiques
- III. Chanson en forme de dialogue
- IV. Chansons énumératives
- V. Chansons brèves
- VI. Chansons sur les timbres

La structure des formes poétiques est élaborée dans une publication à part, *Poétiques de la chanson traditionnelle française*⁶, dont la lecture préalable est essentielle pour bien manipuler le *Catalogue*. À l'intérieur de chaque catégorie poétique, Laforte divise le corpus selon le contenu thématique des chansons ; par exemple, les chansons en forme de dialogue, pour citer la catégorie qui inclut le moins de thèmes, comprend les divisions suivantes :

- A. La belle et l'amant
- B. La bergère et le galant
- C. La fille et la mère
- D. Le fils et la mère (ou le père, ou le curé)
- E. La fille et le confesseur
- F. La femme et le mari (ou le galant)

6. Conrad Laforte, *Poétiques de la chanson traditionnelle française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993 (deuxième impression).

G. Personnages historiques et légendaires et personnifications.

H. Une personne et un groupe.

Comme première démarche alors, le chercheur utilisant le *Catalogue Laforte* doit avant tout déterminer la forme poétique de la chanson en question ; ensuite il doit choisir la division thématique qui lui convient le mieux à l'intérieur de cette catégorie. Mais si les exemples de divisions présentés ci-dessus semblent quelque peu arbitraires (comment savoir si la belle de la division A n'est pas en fait une bergère ? Comment savoir si le galant de la division F n'est pas plutôt un amant de la division A ?), le système serait même un modèle de clarté face aux 121 rubriques du *Répertoire Coirault*.

Comme nous l'avons indiqué, *Le Répertoire des chansons françaises de tradition orale* est organisé uniquement d'après des principes thématiques. Il y a trois niveaux de divisions : il y a d'abord des chapitres, ensuite, un niveau intermédiaire que les éditeurs nomment « grandes rubriques » et enfin les rubriques elles-mêmes. Par exemple, sous le chapitre « Amour », nous retrouvons la grande rubrique *Pressées de se marier*, qui comprend les rubriques suivantes :

10. I Dialogue mère-fille
11. II Diverses
12. Enlèvements
13. Rapt
14. Traverses
15. Scènes d'amour
16. Belles endormies
17. Aventures sur l'eau
18. Amourettes
19. Occasions manquées, galants impuissants
20. Galants joués

À notre avis, cette multiplication de thèmes, loin d'augmenter la précision du classement, ne fait qu'élargir les possibilités de classements arbitraires. Comment déterminer, sans examiner chaque chanson type (ou sans connaître la pensée de Coirault), à laquelle des paires suivantes appartient une chanson particulière : enlèvements ou rapt, traverses ou aventures sur l'eau, scènes d'amour ou amourettes ? Notons aussi en passant que la chanson *Réveillez-vous, belle endormie* (même titre dans Laforte et Coirault) ne se retrouve pas sous la rubrique 16. *Belles endormies*, comme on pourrait s'y attendre, ni même sous 006 *Sérénades, rendez-vous*, mais plutôt sous la rubrique 26 *Dissensions II (Galants saboulés)*. Si certaines rubriques suggèrent beaucoup avec une belle économie de mots (117. *Galants las, belles pas*), d'autres sont pratiquement vides de sens (001 *Lyriques*, 002 *Fantaisistes*, 003 *Badines*).

En essayant de tenir compte de tous les scénarios possibles, le système finit par noyer le chercheur dans une mer de possibilités ; c'est ici qu'on voit le génie simplificateur de Laforte, qui effectue au moins un premier tri basé sur la forme poétique de la chanson. Par contre, les divisions catégoriques de Laforte séparent des chansons qui se rapprochent sur le plan thématique en les isolant chacune dans sa propre catégorie thématique ; le *Répertoire* Coirault permet plus facilement de suivre le développement d'un thème à travers toutes ses ramifications. Selon l'optique qui lui convient le mieux, chaque chercheur préférera l'une ou l'autre approche ; il reste que le système de Laforte nous paraît de loin le plus logique.

Heureusement, le système de rubriques n'est pas la seule façon de retrouver une chanson dans le *Répertoire* Coirault. Les éditeurs ont développé plusieurs index, dont certains nous semblent fort supérieurs à ce qui est disponible aux utilisateurs du *Catalogue* Laforte. Il y a d'abord un *Index des titres*, pas tellement utile à moins qu'on connaisse le titre d'avance (c'est le même problème chez Laforte). Il en est de même pour l'*Index des timbres, incipit et désignations anciennes* qui rend service simplement dans la mesure où l'incipit de la version recueillie par Coirault est le même que celui de la version qu'on cherche. Laforte, pour sa part, n'inclut aucun index d'incipit dans son *Catalogue*, quoiqu'on retrouve sporadiquement des premiers vers parmi les mots et les phrases clés dans les renvois à la fin de chaque volume. Le *Répertoire* Coirault comprend d'ailleurs un *Index des coupes* qui s'avère particulièrement utile, mais les habitués du *Catalogue* Laforte devront s'y adapter : Coirault traite les vers de façon différente de Laforte ; c'est-à-dire qu'il ne tient pas compte de la césure à l'intérieur du vers et compte chaque segment comme un vers séparé (pour les laisses aussi bien que pour les chansons strophiques). Là, par exemple, où Laforte voit un vers masculin de seize pieds, avec une césure féminine au huitième pied, Coirault voit deux vers de huit pieds : le premier féminin et le deuxième masculin. Laforte ne fournit un index des coupes que pour les chansons en laisse (et ce à la fin du volume sur les chansons énumératives) ; le *Répertoire* Coirault nous offre une liste logique et conséquente pour toutes les chansons. Enfin, nous retrouvons au *Répertoire* Coirault un *index de mots-clés* qui nous semble très bien fait et beaucoup plus abordable que les renvois du *Catalogue* Laforte ; en fait, une réédition du *Catalogue* Laforte aurait intérêt à s'en servir comme modèle.

Mais l'innovation qui s'avère le plus utile est sans aucun doute le résumé qui accompagne chaque titre du *Répertoire* Coirault. Laforte avait soulevé la possibilité de cette démarche pour son propre *Catalogue*, mais l'avait rejetée en citant les dangers suivants : « La présentation au texte d'une version choisie de chaque chanson risquait d'induire en erreur bien des chercheurs superficiels

qui auraient pu prendre le *Catalogue* pour une anthologie et considérer que la version donnée était la meilleure. Un résumé n'aurait guère été plus pratique car à partir de quelle version le faire ?⁷ » (vol. 3, p. viii). Mais comme le démontrent les éditeurs du *Répertoire* Coirault, il y a moyen d'éviter ces dangers⁸. On présente pour chaque chanson un résumé du scénario, accompagné de quelques citations de phrases clés (entre guillemets) ; pour clarifier davantage, les éditeurs signalent souvent des variantes importantes par des termes comme *autre fin* ; *autre début* ; *selon les versions, les détails suivants peuvent être utilisés et diversement combinés...* Cet élément est particulièrement utile et représente une amélioration nette sur la présentation du *Catalogue* Laforte⁹. Dans ce dernier, même si on peut parfois identifier provisoirement une chanson d'après le titre, les renvois et la coupe, une identification certaine doit attendre la consultation d'au moins une autre version imprimée ou archivée. Par contre, comme le démontrent les trois cas témoins qui suivent, on peut avec une assurance qui approche la certitude réussir à identifier des chansons uniquement avec l'information comprise dans le *Catalogue* Coirault.

Trois cas témoins

La première chanson semble être inconnue en Amérique du Nord. Nous en avons relevé une version unique dans le cahier manuscrit de Rita Dupuis (née René), de LaSalle, près de Windsor. La chanson ne figure ni au *Catalogue* Laforte, ni dans les nombreux fonds d'archives canadiens que nous avons consultés. Elle ne semble être publiée nulle part et résiste depuis une dizaine d'années à toute tentative d'identification. Pourtant, son thème de la fille soldat est bien connu dans le répertoire traditionnel :

Écoutez la chanson d'une jeune fillette,
D'une jeune fillette, petite jeuneton,
Qu'a été gagner sa fortune vers la ville de Boston.

Un dimanche au matin, prit l'habit de son frère,
Prit l'habit de son frère, tout en se déguisant ;
Chez son capitaine elle s'enfuit à l'instant.

7. Conrad Laforte, *Catalogue de la chanson folklorique française*, vol. III, p. viii.

8. D'ailleurs, Monique Jutras avait déjà démontré la possibilité de le faire pour les chansons du *Catalogue* Laforte, adoptant une méthode semblable pour résumer les 75 chansons à caractère épique et tragique qui sont l'objet de sa thèse de maîtrise *Structures littéraires des chansons folkloriques à caractère épique de la deuxième poésie des strophiques*, Université Laval, 1991.

9. Il faut ici rappeler que C. Laforte avait déjà utilisé la formule du résumé dans la première version de son *Catalogue* en 1958.

Elle trouva son sergent qui était après boire,
 Qui était après boire. Lui a dit : C Mon ami,
 Au régiment de la reine, voulez-vous prendre parti ?

– Ah oui, ah oui, ah oui, oui, j'en serai bien aise,
 Oui, j'en serai bien aise. Qu'on me compte de l'argent
 Et des écus pour boire avec ces bons enfants.

Que l'on m'emporte ici fusil et *baïonnette*,
 Fusil et *baïonnette* et mon chapeau bordé,
 Mon habit d'uniforme, mon sabre à mes côtés.

Fillettes de quinze ans, sur moi prenez l'exemple,
 Sur moi prenez l'exemple et faites tout comme moi.
 Vous gagnerez fortune au service du roi¹⁰.

En feuilletant le *Répertoire* Coirault, nous sommes tombé sur le résumé suivant (malheureusement, nous ne pouvons pas affirmer l'avoir découvert au moyen d'un des index : la lecture systématique des résumés demeure la façon la plus sûre de retrouver une chanson) :

6711 La fille-soldat enrichie lors du pillage de la ville

« Chantons en ce jour l'aimable conquête de la Jeanneton, elle en fit fortune dedans Besançon. » Elle prend l'habit de son frère et s'engage pour la Picardie. « Comptez de l'argent, des louis pour boire avec ces bons enfants... Dedans Besançon il y eut un pillage d'un riche marchand, la belle fit fortune de trente mille francs. » Elle va alors trouver son capitaine et se fait reconnaître comme fille.¹¹

Il s'agit d'une version unique d'une chanson recueillie par Victor Smith au XIX^e siècle ; quoique le pillage du riche marchand soit absent de notre version, plusieurs éléments sont trop similaires pour être dus au hasard : Jeanneton/jeuneton, Besançon/Boston ; l'habit de son frère ; des louis/écus pour boire avec ces chers enfants, etc. La coupe des vers nous fournit un outil d'identification supplémentaire : en prenant chaque hémistiche pour un vers, on voit que la structure indiquée au *Répertoire* est similaire à celle de notre chanson :

10. Coll. Marcel Bénéteau, 403.03a, ms. Rita Dupuis (née René), p. I-25, LaSalle, vers 1930 ; chanson de son père, Jos René.

11. Coirault, *Répertoire*... Tome II, p. .355.

M F F M F M
5 5 5 5 5 5

On note que la coupe de notre version n'est pas aussi régulière, comprenant des coupes de cinq, six et sept pieds (avec les six qui prédominent), mais l'alternance masculine et féminine, ainsi que le commentaire suivant : « le troisième vers n'est souvent que la reprise du second » semble résoudre la question. Bien que nous attendions avec impatience l'occasion de comparer la version complète de Smith avec la nôtre, l'identification n'est sûrement pas en cause.

La deuxième chanson est une chanson en laisse curieusement absente du *Catalogue Laforte*, bien qu'elle soit relativement bien connue au Canada français. On en retrouve six versions aux archives du Musée des civilisations sous le titre *La fille qui se moque de lui* dont une version publiée dans *En roulant ma boule*¹². Voici la version que nous avons recueillie à Rivière-aux-Canards, près de Windsor, en 1992 :

Je me suis laissé fréquenter autour d'une année et demie.
 Dans l'courant de ce temps-là, oh ! mon amant s'est raffiné.
Oh ! il croit que je l'aime,
Je me moque de lui.
 Dans l'courant de ce temps-là, oh ! mon amant s'est raffiné.
 I' a changé de maîtresse, moi j'ai changé d'amiquié.
 La brune qu'i' va voire, j'aimerais t-à la connaître'.
 Ça serait pas pour n'en rire, mais ça serait pour l'avertir.
 Que c'est >ien qu'un amuseur de fill's, en vérité je vous le dis.
 Quand c'qu'i' pass' dans l'tré carré, i' sait pas comment marcher.
 I' voudrait s'en faire à croire', mais i' a pas assez d'esprit.
 Que l'on m'emporte ma bouteille et mon petit verre aussi.
 Que l'on m'apporte ma bouteille et un petit joli verre aussi,
 Pour que je boiv' du vin, du meilleur de l'hôtel-e, que je boive à son *louési*.¹³

12. Marius Barbeau, *En roulant ma boule. Deuxième partie du Répertoire de la chanson folklorique française au Canada*, Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, 1982, p. 287.

13. Coll. Marcel Bénéteau, 204.15a, chantée par Stella Meloche, le 17 décembre 1992, Rivière-aux-Canards ; chanson de sa cousine, Elmire Meloche.

Coirault en relève six versions françaises qu'il résume sous le titre suivant :

2808 L'amant agréable et gentil

« J'avais un amant, mesdames, agréable et bien gentil ; nous fimes l'amour ensemble au moins deux ans et demi. Ah ! il croit que je l'aime, mais je me moque de lui... Il a changé de maîtresse et moi j'ai changé d'ami. Je voudrais bien la connaître sa maîtresse d'aujourd'hui. Ça s'rait pas pour en médire, mais ça s'rait pour l'avertir que c'est un trompeur de filles, un coureur, traîneur de nuit ». (D'après Barbillat)

Bien que le résumé soit basé sur une seule version (celle de Barbillat), l'information nous semble suffisante pour confirmer que cette chanson en laisse est effectivement connue des deux côtés de l'Atlantique.

La troisième chanson est une version unique que Laforte classe parmi les chansons sur les timbres sous le titre *Les prisonniers politiques* (VI. B-55). Dans une note qui accompagne la transcription, dans la collection É.-Z. Massicotte au Musée des civilisations, la chanson est attribuée à un certain Clément Gosselin, « un charpentier du Cap St-Ignace » qui est sensé l'avoir composée lors de son emprisonnement par les Anglais en 1775 :

LES PRISONNIERS POLITIQUES

Il nous faut faire une chanson
 Tous prisonniers ensemble ≈ bis
 Il nous faut faire une chanson
 Puisque nous sommes dans la prison
 Quand tu me parles de chanter
 Cher ami tu m'affliges ≈ bis
 Il nous vaudrait bien mieux pleurer
 Que dedans la prison chanter.
 Quand nous veillions chacun chez nous
 Le soir à la chandelle
 Nous étions heureux et contents,
 Nous vidions les bouteilles
 Passant le reste de la nuit
 Au côté de sa chère amie.¹⁴

14. MN, coll. É.-Z. Massicotte, ms. no 915, 1922.

Une version recueillie au bord de la Rivière Détroit en 1993 avait déjà mis en question l'origine supposée de la chanson ; outre plusieurs segments identiques à la version de 1775, la version du Détroit décrit davantage la vie des prisonniers (« Rongés des poux, rongés des rats, couchés dessus la paille »)¹⁵. Le *Répertoire* Coirault vient donc résoudre l'énigme en témoignant d'une version française, recueillie elle aussi par Victor Smith au XIX^e siècle :

6224 Prisonniers pour des crimes qu'ils n'ont pas faits

« Nous faut chanter une chanson, tous prisonniers ensemble... – Quand tu parles de chanter, camarade tu m'affliges... j'aurais plutôt le regret de pleurer que dedans la prison chanter. » On les interrogera, fers aux pieds, mains liées, pour leur faire déclarer des crimes qu'ils n'ont pas faits. « Le meilleur de notre repas, c'est un peu de potage... [Nous sommes] entre quatre murailles, piqués des poux et couchés sur la paille. » Autrefois, ils vidaient la bouteille et passaient la nuit avec leurs amies.¹⁶

Encore ici, l'identité de la chanson est confirmée par sa coupe poétique :

M F M F M M

8 6 8 6 8 8

Alors, loin d'être une chanson locale composée au sujet du conflit entre Français et Anglais au Nouveau Monde, la chanson semble avoir une distribution plus large des deux côtés de l'Atlantique.

Ces quelques exemples devraient suffire pour démontrer l'utilité du *Répertoire* Coirault. Il reste qu'il nous semble invraisemblable de s'attendre à retrouver dans une seule ouvrage s'adressant à un sujet aussi vaste que la chanson traditionnelle française un catalogue complet et exhaustif ; d'ailleurs, les approches favorisées par ces deux géants de la chanson folklorique sont toutes les deux valables et se complètent l'une et l'autre. Pour résumer les avantages de chacune : le *Catalogue* Laforte profite d'une base beaucoup plus large, c'est-à-dire un corpus global. L'organisation du catalogue d'après les catégories poétiques, bien qu'elle pose certaines limites à l'accessibilité, nous semble plus logique et cohérente que l'organisation basée uniquement sur la thématique. Enfin, la présentation des versions d'après leur distribution géographique ajoute une dimension qui complètement absente du *Répertoire* Coirault, qui présente les versions simplement d'après l'ordre

15. Collection Marcel Bénéteau 501.14a ; chantée par Stella Meloche, Petite-Côte, le 14 avril 1993. Pour une discussion approfondie de la chanson, voir Marcel Bénéteau, « Contributions du Détroit à l'étude de la chanson traditionnelle française », dans *Le Passage du Détroit : 300 ans de présence francophone/Passages : Three Centuries of Francophone Presence at le Détroit*, Windsor, Humanities Research Group, « Working Papers in the Humanities » 11, 2003, pp.149-166.

16. Patrice Coirault, *Répertoire... Tome II*, p. 297.

alphabétique de leurs sources. Par contre, le *Répertoire Coirault* fait preuve d'un plus grand souci envers ses utilisateurs éventuels, mettant à leur disponibilité plusieurs index et bibliographies bien développés¹⁷. L'innovation la plus utile demeure sans aucun doute le résumé qui accompagne chaque chanson type.

Au risque de formuler une conclusion trop simple et facile, il nous semble évident que les deux œuvres s'avèrent dorénavant indispensables dans l'arsenal des chercheurs en chanson traditionnelle française ; ensemble, elles constituent un outil de recherche fort supérieur à l'utilisation solitaire de l'une ou de l'autre.

17. On y retrouve aussi la concordance avec les titres de Laforte, mais de façon plutôt sporadique ; nous y avons trouvé plusieurs lacunes.